

CEA250_A5

Fiche signalétique
INTERLAC 2V HAZE GREY

Bon de
commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: CEA250
Date de révision de la fiche signalétique: 10/02/2015
A5-3
Numéro de fiche signalétique:



1. Identification de la préparation et de la société

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit INTERLAC 2V HAZE GREY
Numéro de référence ventes en bloc CEA250

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Voir la fiche technique
Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société International Paint LLC
6001 Antoine drive
Houston Texas 77091

Secours

CHEMTREC (ÉTATS-UNIS) (800) 424-9300
International Paint (713) 527-3887
Centre antipoison (800) 854-6813
Service clientèle
International Paint (800) 589-1267
Télécopie (800) 631-7481

2. Identification des risques posés par le produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 3;H226	Liquide et vapeurs inflammables.
peau Irrit. 2;H315	Provoque une irritation cutanée.
yeux Dam. 1;H318	Provoque des lésions oculaires graves.
peau Sens. 1;H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Aquatic Chronic 2;H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.



Danger.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. ' Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les brouillards / vapeurs / aérosols.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P301+310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P333+313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 En cas d'incendie: Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse régulière.

P391 Recueillir le produit répandu.

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

Classement HMIS Santé: 2* Inflammabilité: 2 Réactivité: 0

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de l'État concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

Ingrédient/Chemical Designations	Poids %	Classification SGH	Notes
Dioxyde de titane Numéro CAS: 0013463-67-7	10 - 25	----	[1][2]
Talc Numéro CAS: 0014807-96-6	1.0 - 10	----	[1][2]
Alcool n-butylque Numéro CAS: 0000071-36-3	1.0 - 10	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H302 STOT SE 3;H335 peau Irrit. 2;H315 yeux Dam. 1;H318 STOT SE 3;H336	[1][2]
Naphte de pétrole, aromatique léger Numéro CAS: 0064742-95-6	1.0 - 10	Asp. Tox. 1;H304 Aquatic Chronic 2;H411 (Self Classification)	[1]
p-chloro-a,a,a-trifluorotoluène Numéro CAS: 0000098-56-6	1.0 - 10	Flam. Liq. 2;H225 peau Irrit. 2;H315 yeux Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H335	[1]
Pseudo-cumène Numéro CAS: 0000095-63-6	1.0 - 10	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H332 yeux Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H335 peau Irrit. 2;H315 Aquatic Chronic 2;H411	[1]
Oxyde de fer Numéro CAS: 0001309-37-1	1.0 - 10	----	[1][2]
Xylène (isomères o, m, p) Numéro CAS: 0001330-20-7	1.0 - 10	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H332 Acute Tox. 4;H312	[1][2]

CEA250_A5

		peau Irrit. 2;H315 yeux Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H335 Asp. Tox. 1;H304	
Naphte de pétrole, aromatique lourd Numéro CAS: 0064742-94-5	1.0 - 10	Asp. Tox. 1;H304	[1]
Gel de silice, précipité, sans cristallinité Numéro CAS: 0112926-00-8	1.0 - 10	----	[1]
Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyle) Numéro CAS: 0041556-26-7	1.0 - 10	peau Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 1;H410 Aquatic Acute 1;H400	[1]
Acide décanedioïque, ester de (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyl)méthyle Numéro CAS: 0082919-37-7	0.10 - 1.0	peau Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 1;H410	[1]
Méthyléthylcétoxime Numéro CAS: 0000096-29-7	0.10 - 1.0	Carc. 2;H351 Acute Tox. 4;H312 yeux Dam. 1;H318 peau Sens. 1;H317	[1]
Alcool méthylique Numéro CAS: 0000067-56-1	0.10 - 1.0	Flam. Liq. 2;H225 Acute Tox. 3;H331 Acute Tox. 3;H311 Acute Tox. 3;H301 STOT SE 1;H370	[1][2]
Naphtalène Numéro CAS: 0000091-20-3	0.10 - 1.0	Carc. 2;H351 Acute Tox. 4;H302 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410	[1][2]

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers contaminés à fond ou détruisez-les.
Inhalation	En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Yeux	En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Peau	En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Ingestion	En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Inhalation	Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.
Yeux	Cause une irritation grave aux yeux. Évitez le contact avec les yeux.
Peau	Irrite les yeux. Peut causer une réaction allergique cutanée. Peut être nocif si absorbé par la peau.

Ingestion	Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.
Effets chroniques	Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition.

5. Lutte contre les incendies

5.1. Moyens d'extinction

ATTENTION: Toutes ces substances ont un point d'éclair très bas. L'eau pulvérisée lors d'un incendie peut s'avérer inefficace.

ATTENTION: Pour des mélanges contenant

Incendie mineur

Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Incendie majeur

Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse.

Ne pas employer de jet d'eau.

Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE: S'enflammera facilement sous l'action de la chaleur, d'étincelles ou de flammes.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs peuvent se propager vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme au point de fuite.

La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se propageront au ras du sol pour s'accumuler dans les dépressions ou les endroits clos (égouts, sous-sols, citernes).

Les vapeurs posent un risque explosif à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts.

Les substances identifiées avec la lettre (P) peuvent polymériser explosivement lorsque chauffées ou impliquées dans un incendie.

Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion.

Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

Plusieurs liquides sont moins denses que l'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Guide ERG N° 128

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes)..

Tout équipement utilisé pour manipuler ce produit doit être mis à la terre.

Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

Si sans risque, arrêter la fuite.

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations.

Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre produit non-combustible et transférer dans des contenants.

Utiliser des outils antiétincelles propres pour récupérer le matériel absorbé.

Déversement majeur

Endiguer à bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard.

L'eau pulvérisée peut réduire les émanations de vapeurs, mais ne préviendra pas l'ignition dans les endroits clos.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

COMPOSER le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur les documents d'expédition. Si non disponibles ou aucune réponse, COMPOSER le numéro d'urgence approprié indiqué à l'intérieur de la couverture arrière du guide.

Par mesure de prévention immédiate, isoler dans un rayon minimum de 50 mètres autour du site du déversement ou de la fuite.

Éloigner les curieux et le personnel non-autoris.

Demeurer en amont du vent.

Éviter les dépressions de terrain.

Avant d'y accéder, aérer les endroits clos.

7. Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser.

Dans zone de stockage

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Magasin entre 40 et 100 F (4-38 °C).

Évitez les éclaboussures dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements.

Agents oxydants puissants.

Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Refermez le contenant après usage.

Nettoyez à fond après manipulation.

Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000067-56-1	Alcool méthylique	OSHA	200 ppm TWA; 260 mg/m ³ TWA250 ppm STEL; 325 mg/m ³ STEL
		ACGIH	200 ppm TWA250 ppm STEL
		NIOSH	200 ppm TWA; 260 mg/m ³ TWA250 ppm STEL; 325 mg/m ³ STEL6000 ppm IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	200 ppm TWA250 ppm STEL
		Mexique	200 ppm TWA LMPE-PPT; 260 mg/m ³ TWA LMPE-PPT250 ppm STEL [LMPE-CT]; 310 mg/m ³ STEL [LMPE-CT]
		Brésil	156 ppm TWA LT; 200 mg/m ³ TWA LT
0000071-36-3	Alcool n-butylque	OSHA	100 ppm TWA; 300 mg/m ³ TWA50 ppm Ceiling; 150 mg/m ³ Ceiling
		ACGIH	20 ppm TWA
		NIOSH	50 ppm Ceiling; 150 mg/m ³ Ceiling1400 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	20 ppm TWA
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	40 ppm TWA LT; 115 mg/m ³ TWA LT
0000091-20-3	Naphtalène	OSHA	10 ppm TWA; 50 mg/m ³ TWA15 ppm STEL; 75 mg/m ³ STEL
		ACGIH	10 ppm TWA15 ppm STEL
		NIOSH	

CEA250_A5

			10 ppm TWA; 50 mg/m3 TWA15 ppm STEL; 75 mg/m3 STEL250 ppm IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	10 ppm TWA15 ppm STEL
		Mexique	10 ppm TWA LMPE-PPT; 50 mg/m3 TWA LMPE-PPT15 ppm STEL [LMPE-CT]; 75 mg/m3 STEL [LMPE-CT]
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000095-63-6	Pseudo-cumène	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	25 ppm TWA; 125 mg/m3 TWA
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000096-29-7	Méthyléthylcétoxime	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000098-56-6	p-chloro-a,a,a-trifluorotoluène	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0001309-37-1	Oxyde de fer	OSHA	10 mg/m3 TWA (fume); 15 mg/m3 TWA (total dust, listed under Rouge); 5 mg/m3 TWA (respirable fra
		ACGIH	5 mg/m3 TWA (respirable fraction)
		NIOSH	5 mg/m3 TWA (dust and fume, as Fe)2500 mg/m3 IDLH (dust and fume, as Fe)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	5 mg/m3 TWA (respirable)
		Mexique	5 mg/m3 TWA LMPE-PPT10 mg/m3 STEL [LMPE-CT] (as Fe)
		Brésil	Aucune Limite Établie
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA150 ppm STEL; 655 mg/m3 STEL
		ACGIH	100 ppm TWA150 ppm STEL
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWA150 ppm STEL
		Mexique	100 ppm TWA LMPE-PPT; 435 mg/m3 TWA LMPE-PPT150 ppm STEL [LMPE-CT]; 655 mg/m3 STEL [LMPE-CT]

CEA250_A5

		Brésil	78 ppm TWA LT; 340 mg/m3 TWA LT
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust)
		ACGIH	10 mg/m3 TWA
		NIOSH	5000 mg/m3 IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	10 mg/m3 TWA
		Mexique	10 mg/m3 TWA LMPE-PPT (as Ti) 20 mg/m3 STEL [LMPE-CT] (as Ti)
		Brésil	Aucune Limite Établie
0014807-96-6	Talc	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	2 mg/m3 TWA (particulate matter containing no asbestos and
		NIOSH	2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and
		Mexique	2 mg/m3 TWA LMPE-PPT (respirable fraction)
		Brésil	Aucune Limite Établie
0041556-26-7	Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyle)	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0064742-94-5	Naphte de pétrole, aromatique lourd	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0064742-95-6	Naphte de pétrole, aromatique léger	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0082919-37-7	Acide décanedioïque, ester de (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyl)méthyle	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0112926-00-8	Gel de silice, précipité, sans cristallinité	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie

CEA250_A5

		OHSA, CAN.	10 mg/m3 TWA
		Mexique	10 mg/m3 TWA LMPE-PPT
		Brésil	Aucune Limite Établie

Données sur la santé

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000067-56-1	Alcool méthylique	NIOSH :	Blindness metabolic acidosis
0000071-36-3	Alcool n-butylique	NIOSH :	yeux and mucous membrane irritation CNS depression
0000091-20-3	Naphtalène	NIOSH :	Hemolysis and yeux irritation that causes cataracts
0000095-63-6	Pseudo-cumène	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0000096-29-7	Méthyléthylcétoxime	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0000098-56-6	p-chloro-a,a,a-trifluorotoluène	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0001309-37-1	Oxyde de fer	NIOSH :	Benign pneumoconiosis termed siderosis
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	NIOSH :	Central nervous system depressant; respiratory and yeux irritation
0013463-67-7	Dioxyde de titane	NIOSH :	Lung tumors dans animals
0014807-96-6	Talc	NIOSH :	(containing asbestos); Fibrotic pneumoconiosis; (containing no asbestos); Nonmalignant respiratory effects
0041556-26-7	Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyle)	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0064742-94-5	Naphte de pétrole, aromatique lourd	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0064742-95-6	Naphte de pétrole, aromatique léger	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0082919-37-7	Acide décanedioïque, ester de (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyl)méthyle	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0112926-00-8	Gel de silice, précipité, sans cristallinité	NIOSH :	Aucune Limite Établie

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000067-56-1	Alcool méthylique	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000071-36-3	Alcool n-butylique	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000091-20-3	Naphtalène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Présumé: Yes
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000095-63-6	Pseudo-cumène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000096-29-7	Méthyléthylcétoxime	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	

CEA250_A5

			Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000098-56-6	p-chloro-a,a,a-trifluorotoluène	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0001309-37-1	Oxyde de fer	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0014807-96-6	Talc	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0041556-26-7	Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyle)	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0064742-94-5	Naphte de pétrole, aromatique lourd	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0064742-95-6	Naphte de pétrole, aromatique léger	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0082919-37-7	Acide décanedioïque, ester de (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyl)méthyle	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0112926-00-8	Gel de silice, précipité, sans cristallinité	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmoiement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de bruine est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. **POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT:** Pour de l'information et de l'assistance sur la santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.

Yeux

Évitez le contact avec les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être

	requis afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.
Peau	On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requis afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.
Contrôles d'ingénierie	Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, assurer une ventilation adéquate.
Autres pratiques de travail	Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Coloré Liquide
Seuil olfactif	Non mesuré
pH	Aucune Limite Établie
Point de fusion / point de congélation	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	64 (°C) 147 (°F)
Point d'éclair	38 (°C) 100 (°F)
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	Non mesuré
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosion: .5
	Limite supérieure d'explosivité: Aucune Limite Établie
Tension de vapeur (Pa)	Non mesuré
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air
Densité	1.37
Solubilité dans l'eau	Non mesuré
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Température d'auto-inflammation	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Aucune Limite Établie Non mesuré
% COV	Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE: S'enflammera facilement sous l'action de la chaleur, d'étincelles ou de flammes.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs peuvent se propager vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme au point de

fuite.

La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se propageront au ras du sol pour s'accumuler dans les dépressions ou les endroits clos (égouts, sous-sols, citernes).

Les vapeurs posent un risque explosif à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts.

Les substances identifiées avec la lettre (P) peuvent polymériser explosivement lorsque chauffées ou impliquées dans un incendie.

Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion.

Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

Plusieurs liquides sont moins denses que l'eau.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal.

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h	Inhalation poussières/ brouillards LD50, mg/l/4h
Dioxyde de titane - (13463-67-7)	10,000.00, Rat - Catégorie: NA	10,000.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	6.82, Rat - Catégorie: NA
Talc - (14807-96-6)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Alcool n-butylique - (71-36-3)	2,292.00, Rat - Catégorie: 5	3,430.00, Lapin - Catégorie: 5	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Naphte de pétrole, aromatique léger - (64742-95-6)	6,800.00, Rat - Catégorie: NA	3,400.00, Lapin - Catégorie: 5	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
p-chloro-a,a,a-trifluorotoluène - (98-56-6)	13,000.00, Rat - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	33.00, Rat - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.
Pseudo-cumène - (95-63-6)	3,400.00, Rat - Catégorie: 5	3,160.00, Lapin - Catégorie: 5	18.00, Rat - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible.
Oxyde de fer - (1309-37-1)	10,000.00, Rat - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Xylène (isomères o, m, p) - (1330-20-7)	4,299.00, Rat - Catégorie: 5	1,548.00, Lapin - Catégorie: 4	20.00, Rat - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible.
Naphte de pétrole, aromatique lourd - (64742-94-5)	5,000.00, Rat - Catégorie: 5	2,000.00, Lapin - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Gel de silice, précipité, sans cristallinité - (112926-00-8)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyne) - (41556-26-7)	2,615.00, Rat - Catégorie: 5	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Acide décanedioïque, ester de (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyne)méthyle	Aucune donnée	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée	Aucune donnée disponible.

CEA250_A5

- (82919-37-7)	disponible.		disponible.	
Méthyléthylcétoxime - (96-29-7)	930.00, Rat - Catégorie: 4	2,000.00, Lapin - Catégorie: 4	20.00, Rat - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible.
Alcool méthylique - (67-56-1)	5,628.00, Rat - Catégorie: NA	15,800.00, Lapin - Catégorie: NA	85.00, Rat - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.
Naphtalène - (91-20-3)	490.00, Rat - Catégorie: 4	20,000.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.

Article	Catégorie	Risque
Toxicité aiguë (orale)	Non classé	Non applicable
Toxicité aiguë (dermale)	Non classé	Non applicable
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classé	Non applicable
Effets corrosifs/irritation cutanés	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésion/irritation oculaire	1	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Non applicable
Sensibilisation (dermale)	1	Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classé	Non applicable
Cancérogénicité	Non classé	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	Non classé	Non applicable
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	Non classé	Non applicable
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	Non classé	Non applicable
Risque d'aspiration	Non classé	Non applicable

12. Données écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 fish, mg/l	48 hr EC50 crustacea, mg/l	ErC50 algae, mg/l
Dioxyde de titane - (13463-67-7)	1,000.00, Fundulus heteroclitus	5.50, Daphnia magna	5.83 (72 hr), Pseudokirchneriella subcapitata
Talc - (14807-96-6)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Alcool n-butylique - (71-36-3)	1,376.00, Pimephales promelas	1,328.00, Daphnia magna	500.00 (96 hr), Scenedesmus subspicatus
Naphte de pétrole, aromatique léger - (64742-95-6)	9.22, Oncorhynchus mykiss	6.14, Daphnia magna	19.00 (72 hr), Selenastrum capricornutum
p-chloro-a,a,a-trifluorotoluène - (98-56-6)	11.50, Lepomis macrochirus	3.68, Daphnia magna	Aucune donnée disponible
Pseudo-cumène - (95-63-6)	7.72, Pimephales promelas	3.60, Daphnia magna	Not Available
Oxyde de fer - (1309-37-1)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Xylène (isomères o, m, p) - (1330-20-7)	3.30, Oncorhynchus mykiss	8.50, Palaemonetes pugio	100.00 (72 hr), Chlorococcales
Naphte de pétrole, aromatique lourd - (64742-94-5)	45.00, Pimephales promelas	12.00, Daphnia magna	2.50 (72 hr), Skeletonema costatum

CEA250_A5

Gel de silice, précipité, sans cristallinité - (112926-00-8)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyne) - (41556-26-7)	1.00, Lepomis macrochirus	20.00, Daphnia magna	Aucune donnée disponible
Acide décanedioïque, ester de (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyne)méthyle - (82919-37-7)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Not Available
Méthyléthylcétoxime - (96-29-7)	320.00, Leuciscus idus	500.00, Daphnia magna	83.00 (72 hr), Scenedesmus subspicatus
Alcool méthylique - (67-56-1)	100.00, Pimephales promelas	10,000.00, Daphnia magna	16.912 (96 hr), Ulva pertusa
Naphtalène - (91-20-3)	0.99, Oncorhynchus gorbuscha	1.60, Daphnia magna	68.21 (96 hr), Scenedesmus subspicatus

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13. Donnée sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

14. Informations relatives au transport

- 14.1. Numéro ONU UN 1263
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies PEINTURE
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT (transport terrestre national)
 Désignation exacte PEINTURE
 pour l'expédition DOT

Classe de danger DOT 3 - Liquide
 combustible et inflammable

Numéro UN / NA : UN 1263
 Groupe d'emballage DOT III
 CERCLA/DOT 690 gal. / 7894 lb
 Quantité à déclarer

IMO / IMDG (transport maritime)

Désignation exacte PEINTURE
 pour l'expédition
 IMDG

Classe de danger IMDG 3 - Liquide
 combustible et inflammable
 Sous-classe 3 - Liquide
 combustible et inflammable

Groupe d'emballage IMDG III
 Code de référence système 2

14.4. Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin: Oui (Titanium dioxide)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les réglementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT B3 D2B E

DOT Polluants marins (10%):

(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

Éthylbenzène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)

Alcool méthylique (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)

Alcool n-butylique (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)

Naphtalène (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

o-xylène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)

m-xylène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)

Xylène (isomères o, m, p) (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

Pseudo-cumène

Éthylbenzène

Alcool méthylique

Alcool n-butylique

Naphtalène

o-xylène

m-xylène

Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

Pseudo-cumène

Oxyde de fer

Alcool n-butylique

Gel de silice, précipité, sans cristallinité

Talc

Dioxyde de titane

Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Pseudo-cumène

Oxyde de fer

Alcool n-butylique

Gel de silice, précipité, sans cristallinité

Talc

Dioxyde de titane

Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:

(aucun ingrédient indiqué)

Statut RCRA:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Pseudo-cumène

Oxyde de fer

Alcool n-butylque
Gel de silice, précipité, sans cristallinité
Talc
Dioxyde de titane
Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

Cumène
Alcool éthylique
Éthylbenzène
Alcool isobutylque
Alcool méthylque
Alcool n-butylque
Naphtalène
o-xylène
Éther de monométhylpropylèneglycol
Quartz
Solvant de naphte de pétrole, aliphatique moyen
Talc
m-xylène
Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

Pseudo-cumène
Éthylbenzène
Alcool méthylque
Alcool n-butylque
Naphtalène
o-xylène
m-xylène
Xylène (isomères o, m, p)

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

Cumène
Alcool éthylique
Éthylbenzène
Naphtalène
Nickel
Quartz
Dioxyde de titane

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:
(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:
(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines de croissance:

Acide 2-éthylhexanoïque
Alcool éthylique
Alcool méthylque

16. Autres informations

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.

The full text of the phrases appearing in section 3 is:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311 Toxique par contact cutané.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

The following sections have changed since the previous revision.

End of Document